

Conflit israélo-palestinien: Pour le respect du droit international, l'arrêt de l'impunité et l'illégalité et le soutien des forces de la société civile promouvant la compréhension mutuelle des peuples israéliens et palestiniens

Prise de position du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale, approuvée le 15 juin 2010

Le PS rappelle l'exigence du respect du droit international. Le respect du droit international – par ailleurs au centre de la politique extérieure helvétique – est garant de paix. La solution des deux États, fondée sur les résolutions de l'ONU 242 et 338, avec pour Israël le respect des frontières reconnues internationalement¹, s'inscrit dans cette perspective. Toute modification de celles-ci doit être librement consentie par chaque peuple ou leurs représentants démocratiquement élus tout en assurant sécurité et viabilité à chacun des deux États. Le principe du droit de retour doit être reconnu ; sa mise en œuvre négociée en s'inspirant notamment de propositions telles que l'Initiative de Genève.

Le PS réitère l'exigence du strict respect du droit humanitaire par toutes les parties au conflit. Le respect du droit humanitaire est garant de la protection de civils et du maintien de l'esprit de paix. Toutes les attaques et les mesures dirigées contre des civils de quelque partie qu'elle viennent sont inacceptables : le blocus sur Gaza, la colonisation des territoires occupés comme les attaques militaires ou de groupes armés ayant pour cibles les civils.

Le PS demande la levée immédiate du blocus de la Bande de Gaza : La Bande de Gaza est soumise par Israël à un blocus total. Selon le Rapport Goldstone², les conditions de vie montrent l'intention de punir collectivement la population de Gaza, en violation du droit international humanitaire. L'Association des organisations internationales de développement (AIDA) a souligné que depuis 2007, Israël a intensifié le blocage des frontières ce qui a progressivement étouffé l'agriculture, la pêche et détruit tout le tissu économique de la bande de Gaza³. Le PNUD, dans un rapport mai 2010, estime que 82,5% des écoles sont encore à l'état de ruines, que 75% des terres cultivables restent inutilisables et que 60% des entreprises privées n'ont pas réussi à reprendre leurs activités. Plus de 527 Mio de dollars sont nécessaires pour reconstruire tout ce que l'armée a détruit⁴.

Le PS réitère la demande de l'arrêt immédiat de la colonisation israélienne des territoires occupés. La colonisation des territoires occupés - par démolition d'habitations palestiniennes et la construction de logements - constitue une violation grave du droit international humanitaire. C'est la stratégie du fait accompli. Elle est l'un des éléments déterminants du blocage du processus de paix⁵. Les colons juifs en Cisjordanie et à Jérusalem Est doivent revenir sur le territoire d'Israël. Le gouvernement israélien doit leur offrir un logement adapté.

Le PS réitère l'exigence de démantèlement du mur de séparation construit sur le territoire palestinien. La construction par Israël du mur de séparation sur territoire palestinien - entraînant une annexion territoriale de facto - viole le droit international⁶. Nonobstant cela, Israël poursuit inexorablement sa construction.

Le PS demande l'arrêt immédiat des attaques sur les civils israéliens. Les multiples groupes armés palestiniens doivent cesser immédiatement toute attaque sur les civils israéliens. Elles sont injustifiables. Le Hamas en porte la responsabilité pour celles qui viennent de Gaza dès lors qu'il a le contrôle total sur ce territoire.

¹ Soit les frontières issues des armistices israélo-arabes de 1949, soit celles prévalant avant la guerre des six jours de 1967.

² Report of United Nations Fact Finding Mission on the Gaza Conflict to the Human Rights Council du 29 septembre 2009 ("Rapport Goldstone") : <http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/12session/A-HRC-12-48.pdf>

³ Bulletin quotidien de l'ONU, 25 mai 2010, www.un.org/french/newscentre/pdf/2010/25052010Fr.pdf

⁴ <http://www.undp.ps/en/newsroom/publications/pdf/other/gazaoneyear.pdf>

⁵ L'annonce le 9 mars 2010, lors de la visite du Vice-président américain en Israël, de la construction d'une colonie de 1'600 logements à Jérusalem Est, démontre la volonté du gouvernement israélien actuel de ne pas vouloir mettre un terme ou même geler cette politique. Cela au prix d'un refroidissement certain des relations israélo américaines.

⁶ Avis consultatif de la Cour internationale de Justice du 19 décembre 2003 : www.icj-cij.org/docket/files/131/1526.pdf.

Le PS exige la fin de l'impunité et la poursuite de tous les auteurs de crimes de guerre commis notamment avant, pendant et après la guerre de Gaza : Selon le Rapport Goldstone⁷, approuvé le 5 novembre 2009 par Assemblée générale de l'ONU, l'armée israélienne et les militants palestiniens sont accusés d'avoir commis des « actes assimilables à des crimes de guerre et peut-être, dans certaines circonstances, à des crimes contre l'humanité ». La guerre a fait entre 1387 et 1417 victimes palestiniennes dont une très grande majorité de civils, 4 civils israéliens ont été tués et 13 soldats dont 4 par des tirs amis. Ce rapport a d'ailleurs mis en évidence l'attaque délibérée par l'armée israélienne contre des cibles civiles, comme le Conseil législatif palestinien. Le rapport a aussi mis en lumière un certain nombre de cas concrets de violations des droits de l'homme et du droit international imputables au mouvement palestinien Hamas dans le territoire de Gaza. Depuis 2001, des groupes armés palestiniens ont lancé environ 8000 roquettes et obus de mortier sur le sud d'Israël, visant essentiellement des civils. Depuis le 18 juin 2008, les roquettes des groupes armés palestiniens à Gaza ont tué 3 civils en Israël et 2 à Gaza. Plus de 1000 civils en Israël auraient été blessés par ces roquettes ou mortiers, dont 918 au cours de la guerre Gaza.⁸ L'ONU a appelé le gouvernement d'Israël et les Palestiniens à prendre les mesures appropriées pour mener des enquêtes qui soient indépendantes, crédibles et conformes aux standards internationaux concernant les violations du droit international et des droits de l'homme signalées dans le rapport. Par ailleurs, le Centre palestinien des droits de l'Homme (PCHR) a dénoncé des violations des droits de l'homme inter palestiniennes commises par les services de sécurité des factions palestiniennes (Fatah/Hamas)⁹.

Le PS réitère son soutien à la création d'une commission d'enquête internationale et impartiale sur les circonstances de l'arraisonnement de bateaux de la flottille humanitaire destinée à briser le blocus de Gaza et qui a fait plusieurs morts.

Le PS invite toutes les forces politiques palestiniennes à œuvrer pour la réconciliation nationale. La réconciliation nationale palestinienne est une prémisses indispensable à l'aboutissement du processus de paix. Le Fatah et le Hamas doivent faire preuve de responsabilité. Ils doivent faire positivement accueil à toute démarche favorisant la réconciliation, notamment celle du parti socialiste européen lancée récemment.

Le PS salue les voix, en Israël, en Palestine, aux USA, en Europe comme en Suisse, qui contribuent à la compréhension mutuelle des peuples israéliens et palestiniens et au renforcement de la voie de la paix et qui se distancient des forces prônant l'affrontement. De forts lobbies aux USA (AIPAC) comme en Europe imposent depuis longtemps une ligne de soutien sans faille à tout gouvernement israélien. Ces dernières années, il y a eu une multiplication des groupes juifs qui s'opposent à l'occupation, critiquent activement la politique militaire agressive d'Israël et cherchent à construire avec des alliances en faveur de la paix avec des forces civiles palestiniennes avec la même inspiration. En Suisse on peut citer la Voix juive pour une paix juste entre Israël et la Palestine. Aux Etats-Unis et en Israël, la Jewish Voice for Peace, American Jews for a Just Peace, Jews Against the Occupation, Boycott from Within, New Profile, Women in Black, Btselem, Zochrot, Physicians for Human Rights et bien d'autres. J. Street aux USA et JCall en Europe en sont une aussi expression.

Le PS demande au Conseil fédéral d'assumer effectivement ses obligations visant à obtenir l'application du droit international humanitaire et des droits de l'homme par Israël, l'Autorité palestinienne et les groupes politiques palestiniens. Dans son avis consultatif sur le mur de séparation, la Cour internationale de Justice (CIJ) a indiqué que toute partie aux Conventions de Genève à l'obligation légale d'agir afin d'obtenir le respect du droit international humanitaire et singulièrement de la IV^{ème} Convention de Genève sur la protection des civils. S'il faut saluer les appels du DFAE au respect du droit lors de situations graves et urgentes, il est nécessaire que le Conseil fédéral soit plus actif dans le sens des obligations mises en évidence par la CIJ. Au contraire, la Suisse intensifie ses rapports avec Israël.

⁷ Rapport Goldstone (voir note 2).

⁸ Rapport Goldstone (voir note 2).

⁹ http://www.pchrgaza.org/portail/en/index.php?option=com_content&view=article&id=6718:pchr-publishes-its-annual-report-for-the-year-2009-&catid=37:pchrnews-&Itemid=30

Le PS invite le Conseil fédéral à convoquer rapidement de la Conférence des parties à la IV^{ème} Convention de Genève. Lors de l'approbation du rapport Goldstone, par la résolution 64/10 de l'AG de l'ONU, celle-ci a recommandé que le Gouvernement suisse, en sa qualité de dépositaire de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, fasse au plus tôt le nécessaire afin de convoquer à nouveau une Conférence des Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève sur les mesures à prendre pour imposer la Convention dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et la faire respecter, conformément à l'article premier¹⁰. A ce jour, un ambassadeur spécial a été nommé. Le Conseil fédéral est encouragé à aller de l'avant et à ne pas céder aux pressions des opposants à la tenue de cette conférence surtout après l'intervention militaire meurtrière survenue le 31 mai 2010 contre la flottille humanitaire voulant briser le blocus de Gaza.

Le PS réitère sa demande d'arrêt immédiat de toute collaboration militaire et de tout commerce de matériel militaire avec tous les pays du Moyen-Orient. Il exige l'annulation de la rencontre du Conseiller fédéral Ueli Maurer avec le ministre Israélien de la défense prévue en octobre 2010. Malgré qu'Israël soit en conflit depuis plus de 60 ans avec les Palestiniens, la Suisse a toujours collaboré militairement avec Israël et fait commerce de matériel de guerre, sauf pendant la période la plus violente de la 2^{ème} Intifada entre 2002 et 2005. Le chef du DDPS devrait se rendre en Israël en octobre 2010 pour rencontrer le Ministre de la défense Israélien. Il s'agit d'un geste inacceptable de légitimation de la politique guerrière israélienne.

Le PS demande au Conseil fédéral de suspendre l'accord de libre-échange avec Israël aussi longtemps que cette État empêche l'application de l'accord de libre-échange entre la Suisse et l'Autorité palestinienne. Depuis 1993, la Suisse est liée avec Israël par un accord de libre-échange négocié par l'AELE. Elle est également liée depuis 1999 par un même accord avec l'Autorité palestinienne. Toutefois, si les marchandises provenant d'Israël et des colonies de peuplement sont exportées vers la Suisse, celles provenant des territoires palestiniens occupés sont bloquées à l'exportation par Israël. En dépit de cette obstruction à un accord commercial international et malgré les protestations de l'Autorité palestinienne, Israël a été admis au sein de l'OCDE sans que la Suisse ne fasse opposition.

Le PS soutient le boycott ciblé des produits et services provenant des colonies israéliennes dans les territoires occupés et des sociétés - israéliennes ou non - qui collaborent à la mise en œuvre de cette politique. La société civile palestinienne s'est résolue à appeler au boycott, au désinvestissement et à des sanctions, pour amener le gouvernement israélien à respecter le droit humanitaire, mettre fin aux colonies et à l'occupation, à démanteler le mur de séparation et à admettre le droit au retour des réfugiés¹¹. Cet appel est relayé par des mouvements en Israël et au sein de la diaspora juive. La campagne est soutenue par plus de 150 organisations palestiniennes (syndicats, ONG de défense des droits de l'homme, organisations culturelles, organisation de réfugiés, etc.)¹². Diverses municipalités européennes ont renoncé à des contrats avec des sociétés internationales impliquées¹³ dans la mise en œuvre de la politique de colonisation. D'autres actions s'inscrivent dans cette campagne¹⁴. Au niveau culturel, le mouvement prend également forme. En mai 2010, Santana et Elvis Costello ont annulé leur concert en Israël.

Le PS réitère sa demande au Conseil fédéral qu'il soutienne, en Suisse également, les initiatives **contre toutes les formes de haine et de violence**, notamment l'antisémitisme et l'anti-islamisme, et pour la promotion du dialogue entre les cultures et entre les religions pour que l'escalade de la violence au Proche Orient n'ait pas de répercussions négatives sur la cohabitation des cultures dans notre pays.

¹⁰ <http://daccess-ods.un.org/TMP/6512345.html>

¹¹ <http://www.bdsmovement.net/?q=node/126>

¹² <http://www.bdsmovement.net/?q=node/52>

¹³ Notamment Veolia.

¹⁴ La majorité des représentants étudiants de l'Université de Berkeley en Californie s'est prononcée également dans ce sens. Deux grosses chaînes italiennes de supermarchés ont décidé de ne plus vendre de fruits israéliens. Les dockers suédois ont refusé de décharger les bateaux battant pavillon israélien pendant une semaine.